



Commissions SFMU

Les réunions ont lieu à la SFMU 103 boulevard de Magenta 75010 Paris (métro et RER « Gare du Nord » de 10h à 16h (sauf exception).

La Commission Scientifique (CS) : Commission de 15 membres

Cette commission élabore le programme scientifique du Congrès URGENCES de juin et des Journées Thématiques d'octobre. Avec 7 réunions par an dont une réunion de 2 jours fin janvier, la CS a la responsabilité pédagogique et scientifique des manifestations de la SFMU.

La Commission Recherche (CR) : Commission de 15 membres

Cette commission se réunit 8 fois par an, organise 3 jours de séminaire recherche et des journées délocalisées en région de premiers pas en recherche clinique.

Durant l'année, la commission recherche gère les auditions et la sélection d'un projet pour la bourse de recherche non thématique et les contrats de recherche. Elle est en rapport avec les partenaires industriels pour le fonds de recherche SFMU. Elle organise le séminaire recherche (3 j) et gère l'IRU avec l'appel à projets, le suivi des projets en cours. Elle met en place un annuaire de recherche clinique et des fiches statistiques pour chronique méthodologique.

La Commission des Référentiels (CREF) : Commission de 15 membres

Cette commission se réunit 6 fois par an (dont 4 fois deux jours)

Les missions qui lui sont confiées sont l'élaboration de référentiels ou recommandations dans le domaine de l'urgence. Ces référentiels sont réalisés à l'aide d'experts dans le domaine.

La Commission Evaluation Qualité (CEQ) : Commission de 12 membres

La Commission Évaluation et Qualité de la SFMU est en charge de proposer des procédures d'évaluation et des indicateurs qualité portant sur le fonctionnement et l'organisation d'une structure d'urgence. Après avoir abouti à la publication en juin 2014 du Guide des Outils d'Évaluation en Médecine d'Urgence, elle est chargée par le CA de l'exploitation des résultats de l'enquête nationale menée par la DREES de juin 2013, de mettre à jour le guide de l'audit et vient de finaliser une nouvelle échelle de tri infirmier en fonction des motifs de recours.

La Commission d'Organisation des Manifestations Scientifiques (CO) : Commission de 7 membres + 1 soignant de la CSU

Sa mission est d'organiser le congrès annuel ainsi que les journées thématiques automnales décentralisées. Cette commission se réunit 5 à 6 fois par an avec notre prestataire MCO.

Son rôle, en lien étroit avec la CS, est avant tout organisationnel, logistique et financier (équilibre budgétaire des manifestations).

La Commission Soins et Urgences (CSU) : composée de 15 membres soignants (IDE + ARM + AMBU + AS)

Cette commission se réunit 6 fois par an, elle a pour mission d'élaborer le programme du congrès annuel et des journées d'automne, choisir les thèmes des sessions et leurs objectifs pédagogiques.